

A cette époque reculée, les fonctions d'un agent de police s'incorporaient au travail d'autres services administratifs comme la perception du revenu et à d'autres tâches sans rapport avec la mise en vigueur de la loi. Avec le temps toutefois, les fonctions gravitèrent vers un service permanent de police et des districts policiers furent établis sous la direction d'un commissaire de police qui, à son tour, relevait de l'inspecteur en chef (plus tard le surintendant). Avec des changements de moindre importance, ce régime s'est maintenu jusqu'en 1923 alors qu'en vertu de la loi des règlements de la police et des prisons, 1923, des grades semi-militaires ont été adoptés et la province répartie en divisions, districts et détachements pour fins administratives. Il y a actuellement 5 divisions, 2 subdivisions, 27 districts et 114 détachements, ce qui porte l'effectif global à 431 hommes de tous grades.

Une école de formation fonctionne au quartier général; un usage considérable est fait de la radio à ondes courtes pour relier entre eux 23 postes principaux disséminés dans la province et 8 vaisseaux policiers qui patrouillent la côte sont également munis d'appareils de transmission à ondes courtes et téléphonique. Le quartier général possède aussi une branche de service secret.

La police provinciale vient en aide également aux ministères fédéraux et provinciaux qui le demandent et en 1925 les municipalités eurent le privilège de signer une entente leur permettant d'obtenir la protection de la police provinciale; 44 cités ont signé une telle entente depuis que la modification a été mise en vigueur.

La police provinciale a été d'un secours inestimable aux œuvres de jeunesse. Elle donne des causeries sur des sujets comme la façon de se comporter, les qualités du bon citoyen, la sécurité de la circulation, les armes à feu et les explosifs, la vie sous la tente et les précautions à prendre dans le camping, les premiers soins, etc. Elle prête son concours aussi pour encourager les sports et les jeux et les organismes de jeunesse s'adressent à des membres particuliers du corps de la police provinciale pour recevoir des renseignements.

Section 3.—Statistiques de la police municipale

En 1945, 190 cités et villes de 4,000 âmes ou plus fournissent des statistiques sur leur police municipale. La population globale de ce groupe de cités et villes est de 5,108,995 (1941). Le nombre global de leurs agents de police est de 6,086 soit un par 839 personnes.

Un total de 501,294 délits ont été signalés à la police. Les arrestations se chiffrent par 142,135 et il y a 245,795 citations devant les tribunaux.

Les automobiles volées s'élèvent à 10,805 et les automobiles retrouvées, à 10,775. Les bicyclettes volées se chiffrent par 18,856 et 15,705 sont recouvrées. La valeur des autres objets signalés à la police comme volés est de \$3,632,294 et celle des objets recouvrés, de \$1,951,770.

Les accidents d'automobiles, au nombre de 46,826, causent 503 morts et 14,282 blessés. Les autres accidents causent 679 morts et 9,983 blessés.

Le nombre de personnes qui ont trouvé refuge dans des postes de police est de 34,363, au regard de 30,226 en 1944; 10,070 enfants égarés sont reconduits à leur domicile.